

3 MAI 2007



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 3 mai 2007 à 16 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

JEAN-MARC MALTAIS

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE**

ONIL COUTURE

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Messieurs les conseillers **ALAIN CHÉNIER** et **SERGE DION** étaient absents de leur siège.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Madame **CATHERINE NADEAU**, greffière, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2007-05-260

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2007

2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**

3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

3 MAI 2007

4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

2007-05-261 4.1 NOM DONNÉ AU CAMPUS RÉCRÉO-ÉDUCATIF DE BROMONT

2007-05-262 4.2 IMPLICATION DE LA VILLE DE BROMONT DANS LES FUNÉRAILLES DU MAIRE FONDATEUR DE BROMONT MONSIEUR GERMAIN DÉSOURDY

5. **AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

6. **RÈGLEMENTS**

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 *TRÉSORERIE*

7.2 *TRAVAUX PUBLICS*

7.3 *URBANISME*

7.4 *ASSAINISSEMENT DES EAUX*

7.5 *LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE*

7.6 *SÉCURITÉ PUBLIQUE*

7.7 *DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE*

8. **DIVERS**

9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

N.M. 10.1 DÉPÔT D'UNE CORRESPONDANCE DE MONSIEUR ROLAND DÉSOURDY CONCERNANT L'AUDITION DES PROCÉDURES EN COUR SUPÉRIEURE

3 MAI 2007

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2007-05-263 12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE

CATHERINE NADEAU

2007-05-260

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé, l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du Conseil municipal du 3 mai 2007.

ADOPTÉ

2007-05-261

NOM DONNÉ AU CAMPUS RÉCRÉO-ÉDUCATIF DE BROMONT

ATTENDU QUE Monsieur Germain Désourdy a assumé le rôle de premier magistrat de la Ville de Bromont, de sa fondation en 1964 et ce, jusqu'en 1977 ;

ATTENDU QUE la construction de l'aréna s'est faite pendant le mandat de Monsieur Germain Désourdy ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont souhaite assurer la pérennité de son nom et de son œuvre ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a entrepris depuis quelques années le développement et la consolidation de ses infrastructures de loisirs publics dans le quadrilatère des rues John Savage, Pierre Bellefleur, Gaspé et Shefford ;

3 MAI 2007

ATTENDU QU'une fois terminé, ce quadrilatère inclura l'école de la Chantignole et son parc-école, la Bibliothèque municipale et scolaire, deux (2) terrains de soccer, quatre (4) terrains de tennis, un module de jeux d'eau, un module multi-sports, une pente pour la pratique de sports de glissade, un aréna et une annexe, ainsi qu'un sentier de randonnée et un embranchement de la piste cyclable de la Route verte ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE nommer ce quadrilatère « **CAMPUS RÉCRÉO-ÉDUCATIF GERMAIN DÉSORDY** ».

ADOPTÉ

2007-05-262

**IMPLICATION DE LA VILLE DE BROMONT DANS LES
FUNÉRAILLES DU MAIRE FONDATEUR DE BROMONT MONSIEUR
GERMAIN DÉSORDY**

ATTENDU QUE Monsieur Germain Désourdy est décédé le 30 avril 2007 ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont tient à souligner la vision et le travail de ce membre fondateur de la municipalité de Bromont ;

ATTENDU QUE la Ville souhaite souligner sa contribution à l'ensemble de la région ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le trésorier à payer à la Voix de l'Est le placement publicitaire d'une demi page dans l'édition du samedi 5 mai 2007 du quotidien La Voix de l'Est, pour un montant de **SIX CENT SOIXANTE-DIX-SEPT DOLLARS (677 \$)**, taxes incluses, afin de rendre hommage à Monsieur Germain Désourdy.

DE déployer des effectifs policiers de la Ville de Bromont pour les funérailles de Monsieur Germain Désourdy, notamment en tant que porteurs et pour faciliter la circulation, pour un montant maximal de **DEUX MILLE CENT DOLLARS (2 100 \$)**.

DE déployer des effectifs du service des incendies de la Ville de Bromont pour lesdites funérailles, notamment pour la haie d'honneur et pour le stationnement, pour un montant maximal de **MILLE TROIS CENT DOUZE DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (1 312,50 \$)**.

3 MAI 2007

D'autoriser le trésorier à payer une somme ne dépassant pas CENT CINQUANTE DOLLARS (150 \$) afin d'envoyer un bouquet de fleurs à la famille de Monsieur Germain Désourdy.

ADOPTÉ

N.M.

**DÉPÔT D'UNE CORRESPONDANCE DE MONSIEUR ROLAND
DÉSOURDY CONCERNANT L'AUDITION DES PROCÉDURES EN
COUR SUPÉRIEURE**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance de Monsieur Roland Désourdy concernant l'audition des procédures en Cour supérieure.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen ne s'est prévalu de la période de questions.

2007-05-263

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE